

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2008-2009

26 NOVEMBRE 2008

PROJET DE DÉCRET

CONTENANT LE DEUXIÈME AJUSTEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES
DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2008 (1)

—

BUDGET 2008 AJUSTÉ DU FONDS ECUREUIL.

—

(1) Voir Doc. n°609 (2008-2009) n°1

BUDGETS INITIAL ET AJUSTES (I), (II) et (III) 2008 DU FONDS ECUREUIL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

RECETTES

	initial 2008	ajusté (I) et (II)	ajustmt	ajusté (III)
CHAPITRE 41 Produits résultant de l'exercice de la mission statutaire				
411 Recettes fonctionnelles				
411.01 Dotations de la Communauté française	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
411.02 Versements de la Communauté française pour reconstitution des réserves	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
411.03 Revenus financiers liés à l'exercice de la mission statutaire	3.000.000	3.000.000	0	3.000.000
411.04 Recettes exceptionnelles	0	0	0	0
411.05 Versements statutaires de la Communauté française (art. 18 § 1er, 3°)				0
411.06 Récupération d'avances de fonds versées à des tiers dans le cadre de missions déléguées	21.000.000	30.000.000	0	30.000.000
Total rubrique 411	24.000.000	33.000.000	0	33.000.000
413 Revenus financiers				
413.01 Revenus financiers liés à la gestion de trésorerie	0	0	0	0
Total rubrique 413	0	0	0	0
TOTAL POUR LE CHAPITRE 41	24.000.000	33.000.000	0	33.000.000
CHAPITRE 43 Produits de la vente d'objets patrimoniaux				
430 Produits de la vente d'objets patrimoniaux				
430.01 Produit de la vente de mobilier, matériel et machines de bureau	0	0	0	0
430.02 Produit de la vente de matériel informatique et télématique	0	0	0	0
Total rubrique 430	0	0	0	0
TOTAL POUR LE CHAPITRE 43	0	0	0	0

CHAPITRE 45 Intervention du secteur public				
450 Intervention du secteur public				
450.01	Dotation pour frais de fonctionnement	54.671	0	54.671
Total rubrique 450		<u>54.671</u>	<u>0</u>	<u>54.671</u>
TOTAL POUR LE CHAPITRE 45		<u>54.671</u>	<u>0</u>	<u>54.671</u>
TOTAL GENERAL POUR LES RECETTES		<u>24.054.671</u>	<u>0</u>	<u>33.054.671</u>

DEPENSES

initial 2008 ajusté (I) et (II) ajustmt ajusté (III)

CHAPITRE 51 Sommes dues aux personnes attachées au Fonds Ecuireuil

<u>511 Personnel</u>	0	0	0	0
<u>512 Administrateurs et organes de contrôle</u>				
512.01 Administrateurs - Commissaire du Gouvernement	25.896	22.896	1.619	24.515
512.02 Membres de commission	0	0	0	0
512.03 Commissaires aux comptes	25.204	25.204	893	26.097
<u>Total rubrique 512</u>	<u>51.100</u>	<u>48.100</u>	<u>2.512</u>	<u>50.612</u>
<u>513 Frais de représentation et de déplacements</u>				
513.01 Représentation	200	200	0	200
513.02 Déplacements et séjours individuels	1.640	1.640	0	1.640
<u>Total rubrique 513</u>	<u>1.840</u>	<u>1.840</u>	<u>0</u>	<u>1.840</u>
TOTAL POUR LE CHAPITRE 51	52.940	49.940	2.512	52.452

CHAPITRE 52 Sommes dues à des tiers pour prestations, fournitures, services...

<u>521 Locaux et matériel</u>	0	0	0	0
521.01 Divers	0	0	0	0
<u>Total rubrique 521</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>522 Frais de bureau</u>				
522.01 Fournitures de bureau	0	0	0	0
522.02 Frais de port et frais d'envoi	100	100	0	100
522.03 Documentation	0	0	0	0
522.04 Maintenance logiciels	0	0	0	0
<u>Total rubrique 522</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>0</u>	<u>100</u>
<u>523 Frais de publication</u>				
523.01 Divers	0	0	0	0
<u>Total rubrique 523</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>

524	Contentieux					
524.01	Divers	0	0	0	0	0
	Total rubrique 524	0	0	0	0	0
525	Charges financières					
525.01	Frais financiers administratifs divers	300	300	0	300	300
	Total rubrique 525	300	300	0	300	300
526	Autres prestations et travaux par tiers					
526.01	Honoraires	1.331	1.331	0	1.331	1.331
526.02	Frais de formation	0	0	0	0	0
526.03	Assurance RC administrateurs	0	3.000	-2.512	488	488
	Total rubrique 526	1.331	4.331	-2.512	1.819	1.819
TOTAL POUR LE CHAPITRE 52		1.731	4.731	-2.512	2.219	2.219

CHAPITRE 53 Sommes dues à des tiers par suite de l'exercice de la mission statutaire

531	Stock et approvisionnement	0	0	0	0	0
533	Dépenses particulières					
533.01	Dotations pour chocs conjoncturels affectant négativement les ressources de la Communauté française	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
533.02	Dotations pour pour risques et charges imprévisibles affectant négativement le budget de la Communauté française et/ou pour politiques nouvelles	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
533.03	Rétribution à la Communauté française des revenus financiers issus de l'exercice de la mission statutaire	0	0	0	0	0
533.04	Avances de fonds à des tiers dans le cadre de missions déléguées	21.000.000	30.000.000	0	30.000.000	30.000.000
	Total rubrique 533	21.000.000	30.000.000	0	30.000.000	30.000.000
534	Ristourne et non-valeurs	0	0	0	0	0
535	Charges financières liées à l'exercice de la mission statutaire					
535.01	Charges liées aux opérations financières	0	0	0	0	0
	Total rubrique 535	0	0	0	0	0
536	Constitution de provisions et de réserves					
536.01	Constitution de provisions pour chocs conjoncturels affectant négativement les ressources de la Communauté française	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.

536.02 Constitution de provisions pour risques et charges imprévisibles affectant négativement le budget de la Communauté française et/ou pour politiques nouvelles		P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
536.03 Mise en réserve des revenus financiers liés à l'exercice de la mission statutaire		3.000.000	3.000.000	0	3.000.000
Total rubrique 536		<u>3.000.000</u>	<u>3.000.000</u>	<u>0</u>	<u>3.000.000</u>
TOTAL POUR LE CHAPITRE 53		24.000.000	33.000.000	0	33.000.000
CHAPITRE 55					
Sommes dues à des tiers pour l'acquisition de biens patrimoniaux					
550 Sommes dues à des tiers pour l'acquisition de biens patrimoniaux					
550.01	Mobilier, matériel et machines de bureau	0	0	0	0
550.02	Matériel informatique et télématique	0	0	0	0
550.03	Logiciels	0	0	0	0
Total rubrique 550		<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
TOTAL POUR LE CHAPITRE 55		0	0	0	0
CHAPITRE 57					
Affectation du boni					
570 Affectation du boni					
570.01	Affectation du boni	0	0	0	0
Total rubrique 570		<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
TOTAL POUR LE CHAPITRE 57		0	0	0	0
TOTAL GENERAL POUR LES DEPENSES		24.054.671	33.054.671	0	33.054.671
RESULTAT BUDGETAIRE					
		0	0	0	0

BUDGETS INITIAL ET AJUSTES (I), (II) et (III) 2008 DU FONDS ECUREUIL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
PROGRAMME JUSTIFICATIF

RECETTES

initial 2008 ajusté (I) et (II) ajustmt ajusté (III)

CHAPITRE 41 Produits résultant de l'exercice de la mission statutaire

411 Recettes fonctionnelles

411.01 Dotations de la Communauté française

L'article 18 est modifié par l'article 24 du Décret-Programme 2006 de la Communauté française. Les anciennes dispositions sont abrogées.

411.02 Versements de la Communauté française pour reconstitution des réserves

L'article 20 est abrogé par l'article 25 du Décret-Programme 2006 de la Communauté française.

411.03 Revenus financiers liés à l'exercice de la mission statutaire

Estimation du montant des intérêts issus, d'une part, du placement des réserves du Fonds (étant pris en compte les taux futurs ad hoc) et, d'autre part, du remboursement par la Communauté française (art. 3 et 4 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 octobre 2007).

411.04 Recettes exceptionnelles

Recettes qui pourraient être versées au Fonds Ecureuil par la Communauté française à titre exceptionnel.

411.05 Versements statutaires de la Communauté française (art. 18 § 1er, 3°)

Versements de la Communauté française dans le cadre de l'article 18 § 1er, 3°.

411.06 Récupération d'avances de fonds versées à des tiers dans le cadre de missions déléguées

Estimation des fonds que le Fonds sera amené à récupérer dans le cadre de missions déléguées en 2008.

413 Revenus financiers

413.01 Revenus financiers liés à la gestion de trésorerie

CHAPITRE 43 Produits de la vente d'objets patrimoniaux

430 Produits de la vente d'objets patrimoniaux

430.01 Produit de la vente de mobilier, matériel et machines de bureau

430.02 Produit de la vente de matériel informatique et télématique

CHAPITRE 45 **Intervention du secteur public**

450 Intervention du secteur public

450.01 Dotation pour frais de fonctionnement

54.671

54.671 0

Dotations de la Communauté française liées aux frais de fonctionnement du Fonds (total des rubriques de dépenses afférentes aux frais de fonctionnement).

DEPENSES

initial 2008 ajusté (I) et (II) ajustmt ajusté (III)

CHAPITRE 51 **Sommes dues aux personnes attachées au Fonds Ecureuil**

511 Personnel

0 0 0 0

512 Administrateurs et organes de contrôle

512.01 Administrateurs - Commissaire du Gouvernement

25.896 22.896 1.619 24.515

Jetons de présence des administrateurs (5 réunions), indemnités de la Commissaire du Gouvernement à temps partiel (4.350,00 EUR, indice 138,01) et indemnités de l'Administratrice déléguée (7.000,00 EUR, indice 138,01).

Cet article reprend également la cotisation INASTI 2008.

512.02 Membres de commission

0 0 0 0

512.03 Commissaires aux comptes

25.204 25.204 893 26.097

Indemnités des deux Commissaires aux comptes (9.000,00 EUR, indice 138,01, par commissaire).

513 Frais de représentation et de déplacements

513.01 Représentation

200 200 0 200

Frais de réunion.

513.02 Déplacements et séjours individuels

1.640 1.640 0 1.640

Déplacements de la Commissaire du Gouvernement à temps partiel (Arrêté du Gouvernement de la C.F. du 10-07-2003) et d'administrateurs (Arrêté du Gouvernement de la C.F. du 20-03-2003).

CHAPITRE 52 **Sommes dues à des tiers pour prestations, fournitures, services...**

521 Locaux et matériel

521.01 Divers

0 0 0 0

522 Frais de bureau

522.01 Fournitures de bureau

0 0 0 0

522.02 Frais de port et frais d'envoi

100 100 0 100

Frais de port et frais d'envoi.

522.03 Documentation

0 0 0 0

522.04 Maintenance logiciels

0 0 0 0

<u>523 Frais de publication</u>									
523.01	Divers	0	0	0	0	0	0	0	0
<u>524 Contentieux</u>									
524.01	Divers	0	0	0	0	0	0	0	0
<u>525 Charges financières</u>									
525.01	Frais financiers administratifs divers	300	300	0	0	300	0	300	300
Frais administratifs divers.									
<u>526 Autres prestations et travaux par tiers</u>									
526.01	Honoraires	1.331	1.331	0	0	1.331	0	1.331	1.331
Honoraires de consultation financière dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies de placement.									
526.02	Frais de formation	0	0	0	0	0	0	0	0
Frais de formation à l'attention des administrateurs.									
526.03	Assurance RC administrateurs	0	3.000	-2.512				488	488
Estimation du coût de l'assurance RC administrateurs à laquelle le Conseil d'Administration du Fonds a décidé de souscrire à partir de l'année 2008.									
CHAPITRE 53									
Sommes dues à des tiers par suite de l'exercice de la mission statutaire									
<u>531 Stock et approvisionnement</u>		0	0	0	0	0	0	0	0
<u>533 Dépenses particulières</u>									
533.01	Dotations pour chocs conjoncturels affectant négativement les ressources de la Communauté française	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
L'article 20 est abrogé par l'article 25 du Décret-Programme 2006 de la Communauté française.									
533.02	Dotations pour pour risques et charges imprévisibles affectant négativement le budget de la Communauté française et/ou pour politiques nouvelles	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
L'article 20 est abrogé par l'article 25 du Décret-Programme 2006 de la Communauté française.									
533.03	Rétribution à la Communauté française des revenus financiers issus de l'exercice de la mission statutaire	0	0	0	0	0	0	0	0
533.04	Avances de fonds à des tiers dans le cadre de missions déléguées	21.000.000	30.000.000	0	0	30.000.000	0	30.000.000	30.000.000
Estimation des versements que le Fonds sera amené à réaliser dans le cadre de missions déléguées en 2008.									
<u>534 Ristourne et non-valeurs</u>		0	0	0	0	0	0	0	0

535 Charges financières liées à l'exercice de la mission statutaire

535.01	Charges liées aux opérations financières	0	0	0	0
--------	--	---	---	---	---

536 Constitution de provisions et de réserves

536.01	Constitution de provisions pour chocs conjoncturels affectant négativement les ressources de la Communauté française	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
--------	--	------	------	------	------

L'article 19 est abrogé par l'article 25 du Décret-Programme 2006 de la Communauté française.

536.02	Constitution de provisions pour risques et charges imprévisibles affectant négativement le budget de la Communauté française et/ou pour politiques nouvelles	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
--------	--	------	------	------	------

L'article 19 est abrogé par l'article 25 du Décret-Programme 2006 de la Communauté française.

536.03	Mise en réserve des revenus financiers liés à l'exercice de la mission statutaire	3.000.000	3.000.000	0	3.000.000
--------	---	-----------	-----------	---	-----------

Les montants dégagés de la gestion des réserves sont mis en réserve.

CHAPITRE 55 Sommes dues à des tiers pour l'acquisition de biens patrimoniaux

550 Sommes dues à des tiers pour l'acquisition de biens patrimoniaux

550.01	Mobilier, matériel et machines de bureau	0	0	0	0
550.02	Matériel informatique et télématique	0	0	0	0
550.03	Logiciels	0	0	0	0

CHAPITRE 57 Affectation du boni

570 Affectation du boni

570.01	Affectation du boni	0	0	0	0
--------	---------------------	---	---	---	---

Montant des dépenses non engagées sur l'année en cours et qui feront l'objet d'un remboursement à la Communauté française.